



Edito

Si vous souhaitez recevoir La Gazette par mail, veuillez communiquer vos coordonnées électroniques à Joëlle Boscus

(.05.65.44.65.28) terredesenfarines12@orange.fr

Sinon, vous pouvez prendre votre gazette à la superette de Villecomtal gratuitement ou la consulter au salon de coiffure ou au café des Voyageurs.

Agenda

Des dates à retenir pour le club de l'Amitié.

Après le succès du quine annuel du 21 janvier, la dynamique présidente Jany Bras a réuni le conseil d'administration du club de l'Amitié de Villecomtal-Mouret pour fixer les dates des prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- du 27 avril au 4 mai, voyage en Sicile.
- mardi 26 juin, visite guidée du musée Toulouse-Lautrec et de la Verrerie Ouvrière d'Albi.
- jeudi 13 septembre, sortie à Capdenac pour visiter de l'usine Raynal et Roquelaure et à Aubin pour découvrir le Musée de la mine.

Solidarité

Nous avons tous appris avec une vive émotion le drame vécu par Jean-Luc et Sylvie Andrieu demeurant à Montjoule. Dans un terrible incendie, ils ont perdu leur bergerie et environ 500 brebis, agneaux et bêtes prêtes à agneler. Ils ont tout perdu et, en attendant que les assurances leur permettent de reconstruire leur outil de travail, ils ont besoin d'être aidés, soutenus. Le choc psychologique est terrible pour cette famille, d'autant plus que leur fils fait des études dans un lycée agricole pour prendre la succession de l'exploitation. Aussi, un appel à la solidarité a été lancé. Vous trouverez une urne au Café des Voyageurs pour y déposer vos dons et vous pouvez aussi contacter Richard de Lailler au 06.33.76.67.33 ou Amandine Rey au 07.86.35.41.12 et aussi la possibilité de vous rendre, **jusqu'au 5 mai**, sur la cagnotte internet à l'adresse :

www.leetchi.com/c/aidons-les-a-reprendre-leur-activite

Nous vous remercions pour votre générosité et nous souhaitons beaucoup de courage à Jean-Luc et Sylvie et leurs enfants pour traverser cette dure épreuve.

Les nouvelles locales

Bienvenu parmi nous :

Basile a vu le jour le jeudi 8 mars, il a pris le temps pour se décider à sortir du cocon maternel ; mais il faut dire que ce bébé faisait 4kg350 à la naissance !!! Sa grande sœur Annette l'attendait avec impatience. Basile fait le bonheur de ses parents, Charlotte Guiot et Guillaume Jouin résidant dans le bourg.

Nous souhaitons à ce jeune couple beaucoup de bonheur à partager avec Basile et Annette.

Mariage

Samedi 14 avril, Etienne Albespy de Ségonzac et Clélia Devais se sont dit « oui » devant Jean-François Pradalier, notre Maire. Ils vivent ensemble depuis quelques années et ont eu la joie d'accueillir Timéo dans leur foyer (Timéo a déjà 2 ans) Clélia est une de nos infirmières de l'UDSMA et Etienne a repris la ferme familiale à Ségonzac en GAEC avec son frère Sylvain Albespy, son cousin Nicolas Mouysset et sa compagne Elodie Bottelin de La Goudalie. Elodie s'occupe notamment du poney-club.

Nous souhaitons de nombreuses années de bonheur à ce jeune couple qui réside à Floreval, à Fouillet.

Ils sont partis :

• Vendredi 16 mars nous disions adieu à Yvonne Delagne née Issaly survenue à l'âge de 91 ans. Elle résidait aux Gastoulières sur la commune de Mouret. Elle repose désormais au cimetière de Saint Félix de Lunel auprès de son mari. Nous présentons nos sincères condoléances à ses enfants, Yves et Anne et à ses petits enfants.

• Notre doyenne nous a quittés : jeudi 29 mars, l'église de Villecomtal accueillait la famille, les proches et les nombreuses personnes venues rendre un dernier hommage à Marie- Louise Gibergues née Bories décédée à 99 ans. En juin, elle aurait eu 100 ans ! Marie-Louise a secondé son mari, Marcel, au garage situé alors sur le Tour-de-Ville dans un local que le couple louait, puis elle a tenu le guichet de la Poste de Villecomtal. Marcel s'est ensuite installé à La Garribal dans le garage qu'il a fait construire avec l'habitation jouxtant l'atelier et, à la retraite, ils se sont retirés au Faubourg. Marie-Louise a joui d'une santé exceptionnelle qui lui a permis de profiter de son jardin, de ses activités jusqu'à 98 ans et plus. Elle repose désormais auprès de son époux dans le cimetière de Villecomtal. Pour mémoire, Marie-Louise était la sœur de Jean Bories de l'épicerie

SPAR qui fut Maire de Villecomtal et elle avait 3 demi-frères et sœurs dont Clément Bories dit Mansou.

Contrat de l'institutrice, 1923

En vertu de la présente entente entre Mademoiselle _____, institutrice, et le Conseil de l'éducation de l'école _____, Mademoiselle _____ accepte d'enseigner à l'école _____ pendant une période de huit mois commençant le 1er septembre 1923. Le Conseil de l'éducation convient de verser à Mademoiselle _____ la somme de ___ par mois.

Mademoiselle _____ se conformera aux conditions suivantes :

- I Ne pas se marier, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- II Ne pas fréquenter d'hommes.
- III Ne pas sortir de la maison entre 8 h du soir et 6 h du matin, sauf pour des raisons liées à l'école.
- IV Ne pas traîner dans les bars laitiers du centre-ville.
- V Ne pas quitter la ville sans avoir reçu la permission du président du conseil scolaire.
- VI Ne pas fumer de cigarettes, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- VII Ne pas boire de bière, de whisky ou de vin, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- VIII Ne pas monter dans une voiture tirée par un cheval ou une automobile avec un homme autre que son frère ou son père.
- IX Ne pas porter de couleurs vives.
- X Porter au moins deux jupons.
- XI Ne pas se teindre les cheveux ni porter de maquillage.
- XII Ne pas porter de robe plus courte que deux pouces au-dessus du talon.
- XIII Garder la maison d'école propre, balayer le plancher de la classe au moins une fois par jour, frotter le plancher avec de l'eau chaude et du savon une fois par semaine, laver les tableaux au moins une fois par jour.
- XIV Allumer le feu dans le poêle à bois à 7 h pour que la classe soit suffisamment chaude à l'arrivée des enfants (8 h), et sortir les cendres au moins une fois par jour.